

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-396

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi,
 Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,
 M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,
 M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-
 Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau,
 M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
 Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Presse et médias	0	0	
Livre et industries culturelles	0	750 000	
Aide au déploiement du DAB+ (<i>ligne nouvelle</i>)	750 000	0	
TOTAUX	750 000	750 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement travaillé avec le SIRTI vise à créer un nouveau programme « Aide au déploiement du DAB+ » afin de favoriser le déploiement de ce nouveau mode de diffusion par les acteurs radiophoniques. Alors que le média radio connaît une crise de modèle économique du fait de la captation de ses revenus publicitaires par les géants du numérique, la DAB+ renforce sa compétitivité, garantie une meilleure qualité d'écoute en mobilité et offre une alternative à la saturation de la bande FM. Sa couverture métropolitaine atteignait 60% du territoire en 2024.

Cet amendement attribue en crédits de paiement (CP) et autorisations d'engagement (AE) 750 000 € à un nouveau Programme intitulé "Aide au déploiement du DAB+". Pour respecter les règles de recevabilité financière imposées par l'article 40 de la Constitution, l'amendement prélève autant à l'action 2 Industries culturelles du programme 334 Livre et industries culturelles. Le groupe Écologiste appelle le Gouvernement à gager cet amendement pour éviter d'en faire reposer le coût sur le programme Livre et industries culturelles qui connaît lui-même une coupe budgétaire de 1,3 millions d'€